



COMMUNE DE BRESSE VALLONS

Mairie

Place du Marché - CRAS-SUR-REYSSOUZE

01340 BRESSE VALLONS

Tél. : 04 74 30 90 33

mairie@bressevallons.fr

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal**

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 4 juillet 2024 à 19h
À l'ESCALE – Salle Lange - Cras**

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 juin 2024,
- Compte-rendu des décisions prises par la Maire en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (voir annexe).

FINANCES, ADMINISTRATION, RH, COMMUNICATION

DÉCISIONS DE GESTION :

- ✚ Délibération n° 2024-07-01 : Etude de faisabilité en vue de la création d'une voie « Mode Doux » - Demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Ain,
- ✚ Délibération n° 2024-07-02 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le réaménagement énergétique du patrimoine bâti centre technique municipal de la Commune déléguée d'Étrez au titre de la DETR,
- ✚ Délibération n° 2024-07-03 : Convention de subvention au titre du dispositif « conseiller numérique »,

- ✚ Délibération n° 2024-07-04 : Jury d'Assises -Tirage au sort des Jurés pour la liste préparatoire 2025,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DEVELOPPEMENT DURABLE, URBANISME ET VOIRIE

DÉCISIONS DE GESTION :

- ✚ Délibération n° 2024-07-05 : Assistance à Maitrise d’Ouvrage pour une mission de programmation en vue de la création d’une voie « mode doux » à Cras sur Reyssouze,
- ✚ Délibération n° 2024-07-06 : Convention de gestion et d’entretien de la voie verte – La Traverse,
- ✚ Délibération n° 2024-07-07 : Démarche Ecoquartier – signature de la Charte,

DECISIONS D’ORIENTATION :

- Dans le cadre de la loi relative à l’accélération de la production d’énergie renouvelable, Présentation de Mr Florian BENEZECH de Grand Bourg Agglomération, concernant les zones ENR,
- Point d’étape sur la révision du Schéma de Cohérence Territorial.
- Questions diverses.

BRESSE VALLONS, le 28 Juin 2024
La Maire
Virginie GRIGNOLA-BERNARD

